Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat de Vaud reçoit la première distinction eco-bau pour une construction durable

Le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures et représentant du maître d'ouvrage, a reçu la distinction de l'association eco-bau qui récompense un bâtiment réalisé selon un mode de construction exemplaire, le centre d'entretien des routes nationales à Bursins. C'est une première suisse. Dès le début de ce projet, dont la deuxième étape de construction est en cours, le développement durable a été pris en compte.

Sous l'impulsion de l'ancien conseiller d'Etat Philippe Biéler et de l'architecte cantonal Eric Perrette, le projet de démolition et de reconstruction du centre d'entretien des autoroutes à Bursins, qui abrite également le centre d'intervention régional de la gendarmerie et le bureau du voyer, a été placé sous le signe du développement durable. Pour la première fois en Suisse romande, le développement durable figurait parmi les critères d'appréciation du concours d'architecture.

Le développement durable vise l'efficience économique, la responsabilité socio-culturelle et le respect de l'environnement. A Bursins, l'efficience économique trouve son expression dans l'économie des moyens (pas de gaspillage du sol, des matières, de l'énergie, des ressources financières) et la vérité des coûts (prise en compte de l'ensemble des coûts sur la durée de vie du bâtiment). La responsabilité socio-culturelle consiste à satisfaire les besoins des usagers et à respecter les caractéristiques du paysage : ainsi les bureaux sont orientés en direction du lac, du soleil, à l'écart du bruit et le bâtiment a été intégré au site protégé de la Côte (partie bétonnée compensée autant que possible par des aménagements extérieurs naturels et toitures végétalisées). En sus du respect des valeurs du standard MINERGIE, le respect de l' environnement se concrétise dans le choix du chauffage combiné bois/solaire et la valorisation des ressources locales (production d'énergie solaire, utilisation du bois du Jura pour la construction, réutilisation des matériaux de l'ancien centre, valorisation du bois coupé le long des autoroutes pour le chauffage, etc.).

Pour la première fois en Suisse, la distinction de l'association eco-bau, plate-forme commune des offices et services de construction de la Confédération, des cantons et des villes, décernée à cette construction, récompense les efforts du maître de l'ouvrage, de l'architecte mandataire, des ingénieurs et des entreprises qui ont su relever le défi du développement durable. Le DINF se réjouit d'avoir contribué concrètement à la mise en oeuvre d'une politique figurant au programme de législature du Conseil d'Etat.

La distinction eco-bau a été remise publiquement au conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, dans le cadre du 15ème Prix Solaire Suisse 2005, qui s'est tenu à EPFL.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2005

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01 DINF, Eric Perrette, architecte cantonal, Service des bâtiments, monuments et archéologie, 079 509 94 04 Yves Roulet, coordinateur romand d'eco-bau, 078 699 77 83

Cp eco-bau CeRN Bursins